

Dossier de pré-inscription

CADRE RÉSERVÉ À LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES

Numéro de dossier :

Date de pré-inscription : / / Date d'examen : / /

L'ENFANT

- **Si déjà né**

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

- **À naître**

Date de naissance prévue : / /

SOUHAIT DE LA CRÈCHE : « À PETITS PAS » - Saint-Fulgent « GOLLY RÊVE » - Essarts-en-Bocage

DATE SOUHAITÉE D'ADMISSION À LA CRÈCHE :

COMPOSITION DE LA FAMILLE

1^{ER} TUTEUR LÉGAL

Nom et Prénom : Père Mère Autre :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Situation professionnelle :

Adresse de l'employeur (+ commune) :

2^{ÈME} TUTEUR LÉGAL

Nom et Prénom : Père Mère Autre :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Situation professionnelle :

Adresse de l'employeur (+ commune) :

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS

Mariés Vie Maritale Séparés Veuf(ve) Célibataire Pacsés Divorcés

TEMPS D'ACCUEIL SOUHAITÉ (cochez la case correspondante et notez les horaires) :

- Crèche « À PETITS PAS » : Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (aucun accueil ni départ entre 12h et 13h)
- Crèche « GOLLY RÊVE » : Ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

- LUNDI deh..... àh.....
- MARDI deh..... àh.....
- MERCREDI deh..... àh.....
- JEUDI deh..... àh.....
- VENDREDI deh..... àh.....

Précisions à apporter à votre demande :

FRATRIE : L'enfant a-t-il des frères(s) ou sœur(s) actuellement au sein de la structure choisie : oui non

MOTIF D'INSCRIPTION :

- Reprise d'activité après congé maternité
- Retour à l'emploi
- Formation
- Déménagement/Mutation
- Autres (à préciser) :
-

DATE DE LA DEMANDE : / /

SIGNATURES :

PARENT 1

PARENT 2

INFORMATIONS

En aucun cas, la pré-inscription ne vaut une inscription définitive.

Une commission d'attribution des places (qui se réunit 4 fois par an) étudiera votre demande de manière anonyme en tenant compte des critères établis par la commission « Petite Enfance – Jeunesse » de la Communauté de communes et des disponibilités de la structure choisie.

Dans le cas d'une réponse positive, la place est attribuée telle que la demande initiale est formulée (jours et horaires demandés).

Ainsi, lorsque les parents se voient proposer une place conforme aux termes initiaux de leur demande :

- soit les parents maintiennent leur demande et un contrat d'accueil est alors formalisé,
- soit les parents modifient leur demande initiale ; une nouvelle demande de pré-inscription sera alors nécessaire afin d'être étudiée lors d'une prochaine commission.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Responsable du service Petite Enfance, au 02 51 34 26 28.

Vos données seront traitées par les crèches de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts afin de gérer les demandes de pré-inscription. Elles pourront être rendues accessibles aux membres de la commission d'admission.

Elles seront conservées jusqu'à la réponse de la commission d'admission, puis si vous le souhaitez, être conservées de nouveau jusqu'à la commission suivante pour une seconde étude du dossier. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de limitation en vous adressant au référent RGPD de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts (insérer l'adresse postale de la CC) ou par mail à l'adresse dpd@paysfulgentessarts.fr. Si vous estimez, après nous avoir saisis, que vos droits n'ont pas été respectés, vous pourrez saisir l'autorité de contrôle (CNIL).

CE DOSSIER EST À RETOURNER COMPLÉTÉ À LA STRUCTURE SOUHAITÉE :

Crèche « À PETITS PAS »

8 rue Jules Verne, 85250 SAINT-FULGENT
02 51 34 26 28 - apetitpas@paysfulgentessarts.fr

Crèche « GOLLY RÊVE »

1 Rue Jacques Golly, 85140 Essarts-en-Bocage
02 52 40 00 04 - gollyreve@paysfulgentessarts.fr